



Corporation au bénéfice du développement communautaire
Community Business Development Corporation
Péninsule acadienne

Rapport annuel

2014-2015



The Tank Shop



Bosco Médias



Telus Mars Communication

Nous investissons dans
l'esprit entrepreneurial

Table des matières

Mission et Vision / Nos membres	2
Notre historique	3
Message du président	4
Message du directeur général	5
Le conseil d'administration	6
Le personnel	7
Nos programmes	8
Nos partenaires	9
Aide au travail indépendant – Impact Aide au travail indépendant – Impact de notre portefeuille de prêts	10
Demandes et effet de levier – Prêts commerciaux et jeune entrepreneur	11
Demandes et effet de levier – Prêts nouvel entrepreneur et innovation	12
Secteurs d'investissements – Évolution de notre portefeuille de prêts	13
Réseau des jeunes en affaires de la Péninsule acadienne/Formation	14
Prix du Jeune Entrepreneur de l'année	15
Prix de la Femme Entrepreneure de l'année	16
Autres initiatives	17
ÉTATS FINANCIERS 2015	18

.....

Note : À noter que l'utilisation du masculin n'est dû qu'à des considérations d'ordre pratique: lorsque la situation s'applique, le texte doit être compris comme incluant à la fois le féminin et le masculin.

Mission et Vision

La **MISSION** de la CBDC Péninsule acadienne

La Corporation au bénéfice du développement communautaire de la Péninsule acadienne Inc. (CBDC PA Inc.) est un organisme sans but lucratif dont la mission est d'offrir une aide technique et financière à de petites et moyennes entreprises favorisant ainsi leur plein développement.

La **VISION** de la CBDC Péninsule acadienne

La Corporation au bénéfice du développement communautaire de la Péninsule acadienne Inc. (CBDC PA Inc.) est pleinement reconnue par la communauté en général comme un partenaire clé et complémentaire dans le soutien au développement de PME.

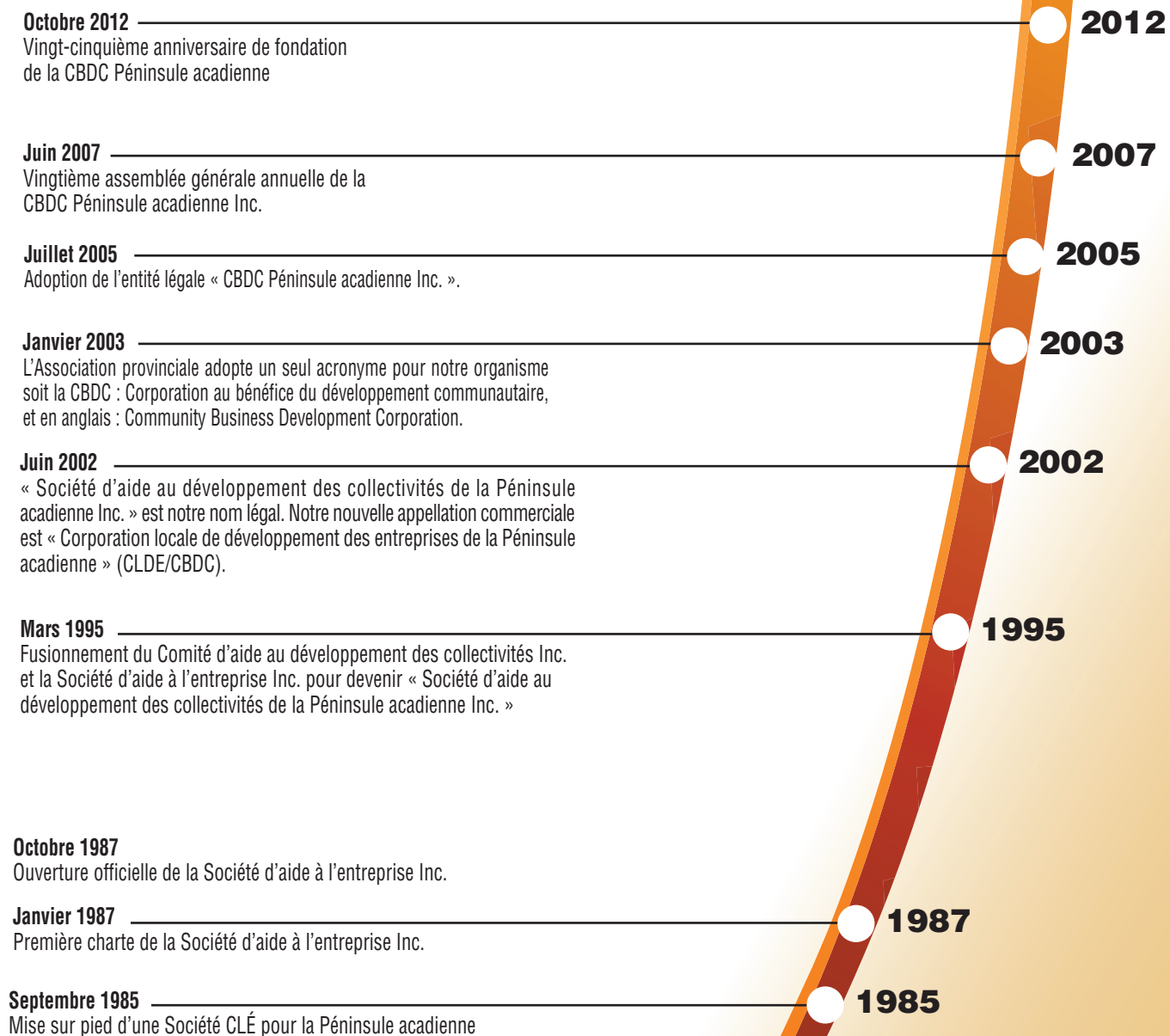
.....

Nos membres pour l'année 2014-2015

Nos membres, au nombre de 516, sont des joueurs clés pour notre organisation. Ce sont eux qui nous permettent d'atteindre de nouveaux sommets, année après année. Tous les membres du Conseil d'administration se doivent d'être membres de notre Corporation. Tous les entrepreneurs et les futurs entrepreneurs faisant affaire avec notre Corporation peuvent en devenir membres. Toutefois, seuls les membres du Conseil d'administration sont convoqués aux réunions mensuelles.



Notre historique



Message du président

C'est avec un mélange de fierté et de nostalgie que je m'adresse à vous. Fierté de vous présenter dans ce rapport annuel, la performance de notre CBDC Péninsule acadienne, mais aussi avec de la nostalgie, car je quitte, avec regret, la CBDC à la fin de la réunion annuelle.

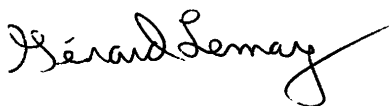
Encore une fois cette année, la CBDC Péninsule acadienne a su se surpasser et répondre à un plus grand nombre de clients malgré le fait que l'économie canadienne tourne encore au ralenti. Vous pourrez voir, dans ce rapport, que la fibre entrepreneuriale est encore très vivante dans notre Péninsule et que la CBDC y joue un rôle de premier plan. L'impact de la CBDC, pour le développement de notre région, se constate facilement lorsque l'on regarde les résultats de la dernière année. Nous avons déboursé plus de 4,6 millions de dollars, soit 800 000 \$ de plus que l'an passé. Tout cela n'aurait pu être accompli sans compter sur une équipe exceptionnelle, petite en terme d'employés, mais combien performante. Il ne faudrait pas oublier l'apport des autres institutions financières de la région et des partenaires financiers. C'est cette facilité à collaborer avec les autres qui permet à notre CBDC de se distinguer et de jouer le rôle de levier dans le financement d'entreprises. L'effet de levier pour notre portefeuille de prêts est estimé à plus de 5 millions de dollars et celui pour le programme ATI s'élève à plus de 3,1 millions de dollars. La CBDC est fière de contribuer au développement économique de notre région, non seulement en offrant des prêts, mais aussi en offrant de la formation, conseils et suivis à tous les nouveaux ou existants entrepreneurs pour qu'ils puissent connaître du succès. Avec un portefeuille de plus de 13,5 millions de dollars, il est clair que la CBDC est importante pour notre région et accomplit son mandat de belle façon.



Permettez-moi de vous glisser quelques mots sur l'atout majeur de la CBDC, ses employés. Suite aux nombreuses années que j'ai passé au CA, j'ai pu constater à quel point nos employés sont performants. La culture d'entreprise, à savoir que le client est le plus important, est omniprésente et se perpétue sous la tutelle du directeur de l'organisme M. Frédérick McGraw. Malgré la perte d'employés pour des périodes plus ou moins longues, il a su guider son bateau à bon port et obtenir des résultats exceptionnels.

Étant donné que c'est la dernière fois que je m'adresse à vous, je veux vous dire tout le respect que j'ai pour le conseil d'administration. Nous avons la chance de compter sur un conseil diversifié comprenant hommes et femmes et où la jeunesse côtoie l'expérience et où les connaissances varient du monde communautaire au monde des affaires. Ce conseil a une vision d'ensemble pour mieux guider les employés et s'assurer que le développement économique de notre région demeure la priorité.

En conclusion, le rapport que vous avez sous les yeux démontre toute l'importance de la CBDC Péninsule acadienne pour le développement économique de notre région. Ses résultats indiquent pourquoi notre CBDC demeure un chef de file parmi l'ensemble des CBDC des provinces atlantiques et je suis sûr qu'elle le restera pour les années à venir.



Gérard Lemay



Message du directeur général

C'est un honneur pour moi de vous présenter notre rapport annuel et nos résultats de la dernière année afin que vous puissiez constater notre impact important sur le développement économique de la Péninsule acadienne. Notre organisme continue de progresser tant dans ses programmes et services que dans ses divers initiatives et nous sommes particulièrement fiers d'avoir atteint un niveau record de déboursements de prêts durant la dernière année soit un montant total de 4.6 millions de dollars qui est venu en aide à 82 clients. Cela démontre à quel point notre CBDC répond à de grands besoins chez nos entrepreneurs et a fait passer notre portefeuille de prêts à plus de 13.5 millions de dollars, ce qui est un nouveau sommet également pour nous. Également la CBDC a aidé 49 clients en démarrage d'entreprises sous le programme Aide au travail indépendant (ATI). Avec ses programmes combinés, la CBDC a aidé à la création de 231 emplois et à en maintenir 218, ce qui est un plus pour notre collectivité.

Afin d'améliorer les connaissances en gestion des entrepreneurs et de leur personnel clé, la CBDC a organisé 27 sessions de formation en gestion pour la communauté d'affaires, en plus de contribuer à diverses interventions de formations individualisées afin de répondre à des besoins sur mesure pour les entrepreneurs. En tout, 162 clients ont pu en bénéficier, ce qui est très considérable.



Nous avons organisé diverses initiatives entrepreneuriales, dont, entre autres, la remise du prix Jeune Entrepreneur(e) de l'année ainsi que la remise du prix Femmes en Affaires en collaboration avec l'Association des CBDC du Nouveau-Brunswick. Nous sommes fiers de reconnaître les entrepreneurs de la région qui travaillent dans leur entreprise avec acharnement. En parallèle, avec plusieurs collaborateurs, nous avons poursuivi la gestion du Réseau des jeunes en affaires de la Péninsule acadienne et également organisé plusieurs autres activités tout au long de l'année. Le programme Compétences essentielles numériques dans les petites entreprises rurales s'est poursuivi et nous avons organisé la 1^{re} édition de l'initiative Je reviens! J'y reste! où 13 jeunes y ont participé.

Les réalisations de la CBDC ne seraient pas possible sans l'apport de ses partenaires. Nous désirons remercier l'Agence de promotion économique du Canada atlantique pour leur soutien financier qui nous permet, entre autres, de livrer nos différents produits de prêts ainsi que le Ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail, pour qui nous livrons le programme Aide au travail indépendant. Nous remercions aussi tous nos autres partenaires qui appuient les projets de nos clients ou avec qui nous collaborons sur diverses initiatives.

De plus, je désire souligner l'apport des 12 membres du conseil d'administration pour leur implication bénévole et pour leur partage d'expertise afin de voir au bon succès de l'organisme. Un merci spécial au président, monsieur Gérard Lemay, qui termine son mandat sur le conseil d'administration après 7 ans de service et après 2 années à la présidence. Monsieur Lemay est un entrepreneur très impliqué à différents niveaux dans la communauté et en a fait de même pour la CBDC en y apportant son bagage entrepreneurial et nous lui en sommes des plus reconnaissants. Merci également à madame Berthe Comeau, qui fut impliquée sur divers comités et qui termine après 9 ans sur le C.A.

Je tiens à remercier notre excellent personnel qui rend de précieux services à la CBDC pour le bien des clients et de la communauté et avec qui c'est un plaisir de travailler soit Annette, Sonia, Anne, Mirabelle, Stéphanie et également Julie qui s'est méritée un poste permanent avec nous au cour de la dernière année. Je tiens à remercier spécialement Sonia Vautour qui termine sous peu son emploi avec nous après 15 années de services et un merci spécial à Bruno Holmes qui a terminé son emploi avec nous en octobre dernier après 13 années de services. Merci d'avoir si bien contribué au succès de la CBDC.

En terminant, merci à tous nos clients entrepreneurs pour qui nous avons un immense respect étant donné les efforts qui sont faits afin de réussir en affaires. Continuer votre beau travail et à dynamiser nos collectivités.

Frédérick McGraw

Le conseil d'administration



Gérard Lemay
PRÉSIDENT
Tracadie-Sheila



Lucien Sonier
VICE-PRÉSIDENT
Caraquet



Berthe Comeau
SECRÉTAIRE
Tracadie-Sheila



Serge Haché
TRÉSORIER
Shippagan



Roger Haché
Shippagan



Linda David
Lamèque



Danielle Normandeau
Caraquet



Frédéric Basque
Tracadie-Sheila



Renée Noël
Lamèque



Jean-Martin McGraw
Tracadie-Sheila



Stéphane Lemaire
Caraquet



Aldrice Comeau
Caraquet

Notre CBDC se compose d'un conseil d'administration local prenant des décisions locales. Il est formé de 12 personnes représentant différents secteurs économiques et communautaires et qui proviennent tous de la Péninsule acadienne.



Le personnel



De gauche à droite

ANNETTE LANDRY, adjointe administrative

Madame Landry, présente dans l'organisme depuis ses débuts (1987), est responsable de la gestion administrative et de la comptabilité en général.

ANNE JEAN, secrétaire-réceptionniste

Madame Jean entra en fonction au début avril 2002. Elle est attirée à la réception et au soutien administratif.

STÉPHANIE BASQUE, agente de développement

Madame Basque, employée depuis février 2008, est responsable, entre autres, de l'analyse financière des demandes sous nos divers programmes de prêts et autres initiatives.

FRÉDÉRIK MCGRAW, directeur général

Monsieur McGraw est à l'emploi de la CBDC Péninsule acadienne depuis janvier 2002 et est responsable de la gestion des opérations de la Corporation depuis janvier 2009.

MIRABELLE VIENNEAU, agente de développement

Madame Vienneau est à l'emploi de la CBDC Péninsule acadienne depuis juillet 2004. Elle est responsable, entre autres, de l'analyse financière des demandes sous nos divers programmes de prêts et autres initiatives.

JULIE CHOUINARD, agente de développement

Madame Chouinard, est à l'emploi de la CBDC Péninsule acadienne depuis novembre 2013 et est responsable, entre autres, de l'analyse financière des demandes sous nos divers programmes de prêts et de diverses initiatives de développement de l'entrepreneuriat jeunesse.

SONIA VAUTOUR, agente de développement

Madame Vautour est à l'emploi de la CBDC Péninsule acadienne depuis l'année 2000. Elle a, pour principal mandat, l'administration du programme Aide au travail indépendant.

Nos programmes

La CBDC Péninsule acadienne est en opération depuis 1987. Il existe au total 41 corporations dans les régions rurales du Canada atlantique. De plus, la CBDC Péninsule acadienne offre plusieurs programmes qui peuvent répondre à divers besoins des entrepreneurs d'ici.

Programme de prêts commerciaux

- Prêt allant jusqu'à 150 000 \$ pour le démarrage d'entreprise, l'expansion ou la modernisation d'entreprises existantes, sous certaines conditions, le financement peut atteindre jusqu'à un maximum de 225 000 \$
- Garantie et conditions flexibles
- La plupart des secteurs d'industries sont admissibles

Programme pour jeune entrepreneur

- Destiné au démarrage, à l'expansion ou la modernisation d'entreprises pour les jeunes de 18 à 34 ans
- Conditions de remboursement, garanties et taux d'intérêts flexibles

Programme Aide au travail indépendant

- Assistance financière, sous forme de prestations non-remboursables, pendant 50 semaines pour le démarrage d'une nouvelle entreprise ou pour l'achat d'un commerce existant
- Budget de formation inclus dans le programme

Prêt nouvel entrepreneur

- Ce prêt vise les entrepreneurs désirant se lancer en affaires ou acquérir une entreprise existante dans une région rurale.

Prêt innovation

- Ce programme a été conçu en vue de supporter le développement de l'économie du savoir et de faciliter l'adoption de nouvelles technologies dans le Canada atlantique rural.

Prêt entreprise sociale

- Ce prêt aide les entreprises sociales comme les sociétés à but non lucratif, les coopératives ou les organismes membres au sein des communautés rurales, en offrant du financement aux nouvelles entreprises ou à celles souhaitant prendre de l'expansion.



Nos partenaires au succès des ENTREPRISES D'ICI

NOS PARTENAIRES FINANCIERS

de par leur précieux apport financier, nous permettent d'offrir un éventail de programmes diversifiés. Parmi ces partenaires financiers, on retrouve :



Agence de
promotion économique
du Canada atlantique

Atlantic Canada
Opportunities
Agency

Canada

Canada



NOS PARTENAIRES COMPLÉMENTAIRES

sont également importants afin d'offrir un service de qualité à nos entrepreneurs. De par leur collaboration indispensable, ils nous permettent de contribuer à réaliser les rêves des entrepreneurs de la Péninsule acadienne.

On compte parmi ces partenaires :

- **Banque de développement du Canada**
- **CBDC Restigouche**
- **Institutions financières de la région (caisses populaires, banques)**
- **Ministère de l'Éducation Postsecondaire, Formation et Travail**
- **Opportunités Nouveau-Brunswick**
- **Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE)**
- **Société de développement régional**
- **Association des CBDC du Nouveau-Brunswick**
- **Association Atlantique des CBDC**
- **Les chambres de commerce de la Péninsule acadienne**
- **Avenir jeunesse**



Un merci spécial à tous nos partenaires, collaborateurs ainsi qu'aux entrepreneurs pour leur appui tout au long de l'année dans la réalisation de notre mandat et de nos objectifs!



AIDE AU TRAVAIL INDÉPENDANT (ATI)

Effet de levier

ANNÉE	ALLOCATION	CLIENT	INSTITUTION FINANCIÈRE	OCTROI	TOTAL
2014-2015	913 900,00 \$	346 207,00 \$	2 762 766,00 \$	6 000,00 \$	4 028 873,00 \$
2013-2014	611 576,00 \$	405 925,00 \$	1 760 122,00 \$	- \$	2 777 623,00 \$
2012-2013	842 808,00 \$	812 314,00 \$	2 905 212,00 \$	70 100,00 \$	4 630 434,00 \$
2011-2012	789 296,00 \$	638 370,00 \$	1 623 088,00 \$	- \$	3 050 754,00 \$
2010-2011	659 421,00 \$	414 947,00 \$	1 514 990,00 \$	- \$	2 589 358,00 \$
Depuis les débuts					
TOTAL 1987-2015	14 995 511,00 \$	13 251 954,00 \$	41 456 982,00 \$	486 302,00 \$	70 190 749,00 \$

PRÊTS ENTREPRISE SOCIALE

Demande

ANNÉE	NOMBRE DE DEMANDES DE PRÊTS	VALEURS DES DEMANDES	DEMANDES APPROUVÉES	VALEUR DES DEMANDES APPROUVÉES	% DES DEMANDES (EN \$)
2014-2015	1	30 000,00 \$	1	30 000,00 \$	100,0 %
TOTAL 2014-2015	1	30 000,00 \$	1	30 000,00 \$	100,0 %

Effet de levier

ANNÉE	CBDC-PA Inc.	CLIENT	INSTITUTION FINANCIÈRE	OCTROI	TOTAL
2014-2015	30 000,00 \$	- \$	- \$	- \$	30 000,00 \$
TOTAL 2014-2015	30 000,00 \$	- \$	- \$	- \$	30 000,00 \$



Impact de notre portefeuille de prêts sur la Péninsule acadienne

- Approbation de 91 demandes de financement
- 6 182 707 \$ en prêts approuvés
- 137.32 emplois créés
- 209.16 emplois maintenus
- 5 063 694 \$ en effet de levier

Impact Aide au travail indépendant sur la Péninsule acadienne

- Approbation de 49 demandes
- 913 900 \$ en allocations approuvées
- 94.17 emplois créés
- 8.5 emplois maintenus
- 3 114 973 \$ en effet de levier



PRÊTS COMMERCIAUX

Demandes

ANNÉE	NOMBRE DE DEMANDES DE PRÊTS	VALEURS DES DEMANDES	DEMANDES APPROUVÉES	VALEURS DES DEMANDES APPROUVÉES	% DES DEMANDES (EN \$)
2014-2015	54	4 203 831,61 \$	48	3 673 081,61 \$	87,4 %
2013-2014	47	2 799 359,18 \$	41	2 395 859,18 \$	85,6 %
2012-2013	60	4 660 923,10 \$	48	4 315 760,00 \$	92,6 %
2011-2012	58	3 462 188,34 \$	49	3 160 992,34 \$	91,3 %
2010-2011	77	6 247 200,00 \$	62	5 284 700,00 \$	84,6 %
Depuis les débuts					
TOTAL 1987-2015	1 556	74 199 739,23 \$	1296	62 848 571,13 \$	84,7 %

Effet de levier

ANNÉE	CBDC-PA (Déboursés)	CLIENT	INSTITUTION FINANCIÈRE	OCTROI	TOTAL
2014-2015	2 861 758,87 \$	158 284,00 \$	923 416,00 \$	- \$	3 943 458,87 \$
2013-2014	2 624 285,00 \$	404 500,00 \$	1 473 500,00 \$	5 215,00 \$	4 507 500,00 \$
2012-2013	2 483 472,76 \$	746 836,00 \$	2 130 000,00 \$	21 500,00 \$	5 381 808,76 \$
2011-2012	2 649 412,24 \$	326 491,00 \$	2 010 993,00 \$	171 825,00 \$	5 158 721,24 \$
2010-2011	3 520 037,00 \$	762 010,00 \$	3 007 586,00 \$	126 992,00 \$	7 416 625,00 \$
Depuis les débuts					
TOTAL 1987-2015	52 599 378,98 \$	14 803 844,00 \$	56 580 723,00 \$	5 105 357,00 \$	129 089 302,98 \$

PRÊTS JEUNE ENTREPRENEUR

Demandes

ANNÉE	NOMBRE DE DEMANDES DE PRÊTS	VALEURS DES DEMANDES	DEMANDES APPROUVÉES	VALEUR DES DEMANDES APPROUVÉES	% DES DEMANDES (EN \$)
2014-2015	19	554 525,00 \$	19	554 525,00 \$	100,0 %
2013-2014	14	237 500,00 \$	11	185 000,00 \$	77,9 %
2012-2013	23	372 900,00 \$	21	347 900,00 \$	93,3 %
2011-2012	27	434 416,00 \$	19	300 166,00 \$	69,1 %
Depuis les débuts					
TOTAL 2011-2015	83	1 599 341,00 \$	70	1 387 591,00 \$	80,1 %

Effet de levier

ANNÉE	CBDC-PA (Déboursés)	CLIENT	INSTITUTION FINANCIÈRE	OCTROI	TOTAL
2014-2015	354 524,00 \$	96 966,00 \$	33 622,00 \$	- \$	485 112,00 \$
2013-2014	230 000,00 \$	196 796,34 \$	276 742,00 \$	- \$	703 538,34 \$
2012-2013	327 900,00 \$	203 775,00 \$	240 500,00 \$	- \$	772 175,00 \$
2011-2012	287 791,11 \$	102 550,00 \$	398 875,00 \$	162 825,00 \$	952 041,11 \$
Depuis les débuts					
TOTAL 2011-2015	1 200 215,11 \$	600 087,34 \$	949 739,00 \$	162 825,00 \$	2 912 866,45 \$

PRÊTS NOUVEL ENTREPRENEUR

Demandes

ANNÉE	NOMBRE DE DEMANDES DE PRÊTS	VALEURS DES DEMANDES	DEMANDES APPROUVÉES	VALEURS DES DEMANDES APPROUVÉES	% DES DEMANDES (EN \$)
2014-2015	27	1 835 100,40 \$	25	1 725 100,40 \$	94,0 %
2013-2014	31	1 233 700,00 \$	26	855 700,00 \$	69,4 %
2012-2013	20	1 115 000,00 \$	15	753 000,00 \$	67,5 %
2011-2012	7	389 000,00 \$	4	269 000,00 \$	69,2 %
Depuis les débuts					
TOTAL 2011-2015	85	4 572 800,40 \$	70	3 602 800,40 \$	78,8 %

Effet de levier

ANNÉE	CBDC-PA (Déboursés)	CLIENT	INSTITUTION FINANCIÈRE	OCTROI	TOTAL
2014-2015	1 166 914,55 \$	543 710,00 \$	1 685 821,00 \$	6 000,00 \$	3 402 445,55 \$
2013-2014	559 600,00 \$	311 600,00 \$	80 000,00 \$	50 900,00 \$	1 002 100,00 \$
2012-2013	713 000,00 \$	308 900,00 \$	1 215 000,00 \$	50 500,00 \$	2 287 400,00 \$
2011-2012	269 000,00 \$	46 000,00 \$	154 000,00 \$	- \$	469 000,00 \$
Depuis les débuts					
TOTAL 2011-2015	2 708 514,55 \$	1 210 210,00 \$	3 134 821,00 \$	107 400,00 \$	7 160 945,55 \$

PRÊTS INNOVATION

Demandes

ANNÉE	NOMBRE DE DEMANDES DE PRÊTS	VALEURS DES DEMANDES	DEMANDES APPROUVÉES	VALEURS DES DEMANDES APPROUVÉES	% DES DEMANDES (EN \$)
2014-2015	2	200 000,00 \$	2	200 000,00 \$	100,0 %
2013-2014	4	300 000,00 \$	4	300 000,00 \$	100,0 %
2012-2013	7	578 336,90 \$	6	449 500,00 \$	77,7 %
Depuis les débuts					
TOTAL 2012-2015	13	1 078 336,90 \$	12	949 500,00 \$	92,6 %

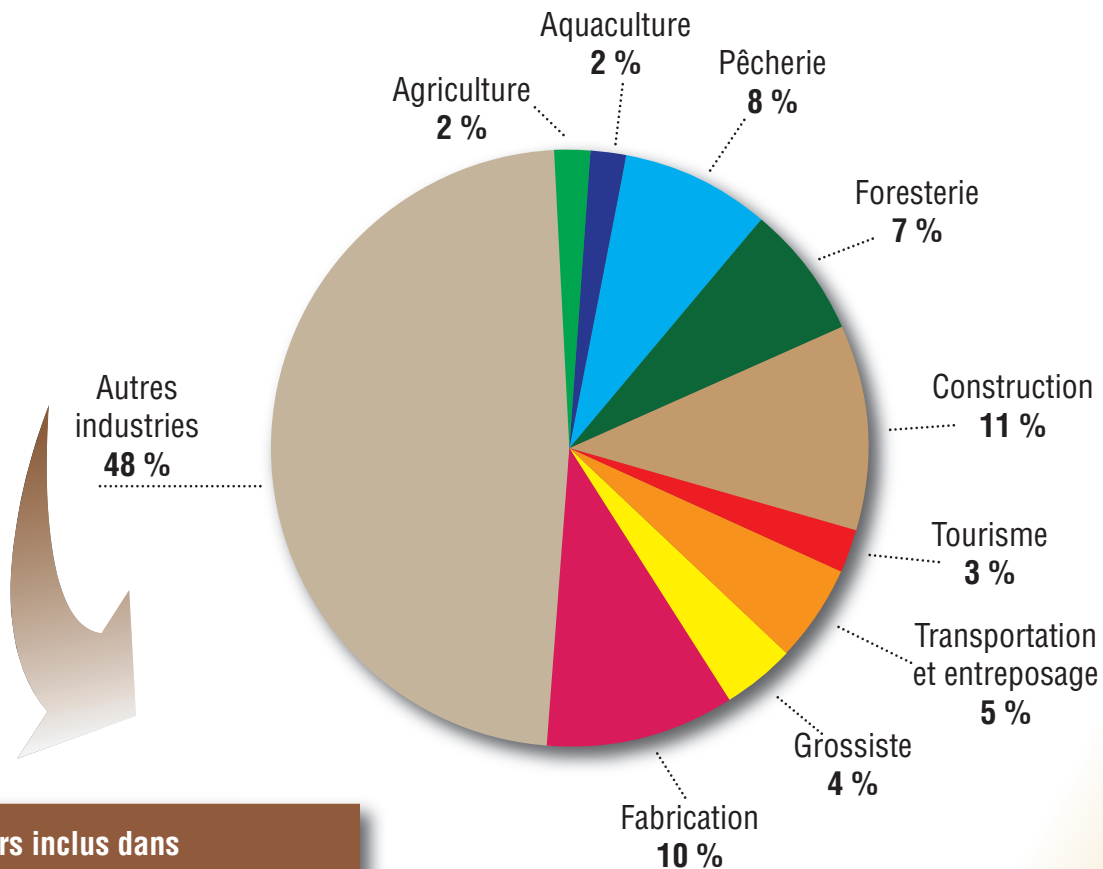
Effet de levier

ANNÉE	CBDC-PA (Déboursés)	CLIENT	INSTITUTION FINANCIÈRE	OCTROI	TOTAL
2014-2015	250 000,00 \$	350 000,00 \$	1 051 275,00 \$	- \$	1 651 275,00 \$
2013-2014	388 500,00 \$	- \$	- \$	- \$	388 500,00 \$
2012-2013	311 000,00 \$	- \$	- \$	- \$	311 000,00 \$
Depuis les débuts					
TOTAL 2012-2015	949 500,00 \$	350 000,00 \$	1 051 275,00 \$	- \$	2 350 775,00 \$



SECTEURS D'INVESTISSEMENTS 2014-2015

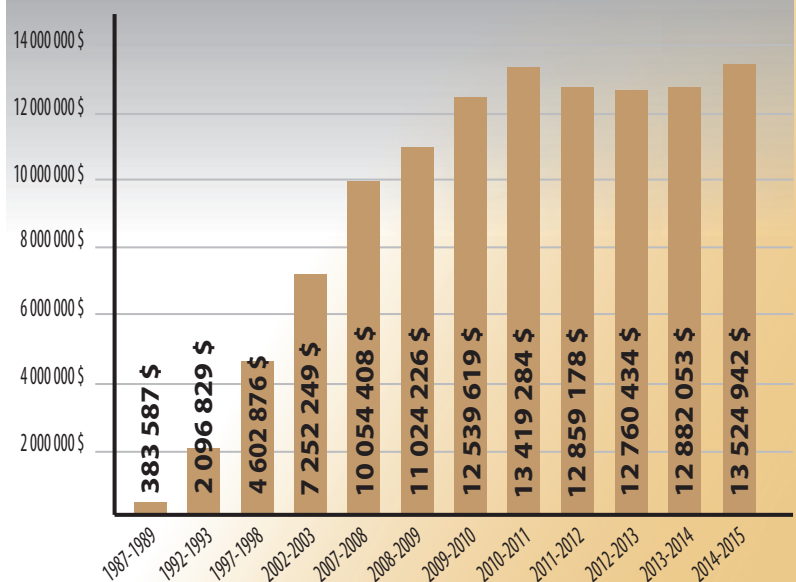
Valeur totale des investissements : 4,6 millions



Secteurs inclus dans l'appellation «Autres industries»

- Service
- Tourbe
- Service de santé
- Service d'affaires
- Produit pétrolier
- Hébergement

Évolution de notre portefeuille de prêts



- Issu d'une collaboration de la CBDC Péninsule acadienne Inc et Les Chambres de Commerces de la Péninsule acadienne
- A vu le jour en 2005
- Consiste en un calendrier d'activités qui contribuent :
 - À découvrir les entreprises de jeunes entrepreneurs
 - À intégrer les jeunes en affaires à différentes activités
 - Établir un réseau de contacte afin d'échanger sur leurs défis et différents sujets d'intérêts
- Conférences sur divers sujets à chaque activité
- Exemples d'activités : tournoi de golf, banquet du Prix Jeune Entrepreneur de la Péninsule acadienne, 5 à 7, déjeuner-causerie, activités sociales
- Banque de données gérée par la CBDC

Depuis 2005, 90 activités se sont déroulées dans la communauté, auxquelles 3 823 personnes ont participé, incluant 814 jeunes entrepreneurs.

Réseau des jeunes en affaires de la Péninsule acadienne (RJAPA)											
Participants aux activités	2005-'06	2006-'07	2007-'08	2008-'09	2009-'10	2010-'11	2011-'12	2012-'13	2013-'14	2014-15	Total
Nombre d'activités	11	10	10	10	11	8	9	8	7	6	90 activités
Nombre de participants	294	414	405	380	452	397	368	395	389	329	3 823 participants
Nombre de jeunes entrepreneurs inclus dans le nombre de participants	99	124	101	85	84	79	60	79	62	41	814 jeunes entrepreneurs inclus

LA FORMATION : un outil essentiel à la réussite

La CBDC Péninsule acadienne considère primordiale la formation aux entrepreneurs de la région. C'est pourquoi, grâce au volet formation du programme ATI et au programme de Fonds de formation entrepreneuriale, elle permet aux entrepreneurs d'ici de parfaire leurs habiletés entrepreneuriales par l'entremise de programmes d'aide rattachés aux programmes que nous livrons.

INVESTISSEMENT 2014 - 2015

	Montants investis	Nombre d'interventions
Formation ATI	33 685.49 \$	135
Formation prêts commerciaux	15 869.43 \$	27
Total	49 554.92 \$	162

Fonds de formation entrepreneuriale

- Peut couvrir jusqu'à 90 % des coûts de formation admissible
- Formation individuelle ou en groupe
- Comptabilité, marketing, gestion financière et planification stratégique

Volet formation ATI

- Session gratuite de démarrage en affaires en début de parcours
- Couvre certains frais de formation
- Exemples de formation admissible: tenue de livres, marketing et ressources humaines



PRIX DU JEUNE ENTREPRENEUR DE L'ANNÉE 2014

Mélanie Chiasson – Audiologie Nord-Est

La CBDC Péninsule acadienne et ses partenaires sont fiers de décerner, annuellement, le prix du Jeune Entrepreneur de l'année Péninsule acadienne. Ce prix, remis à un jeune entrepreneur ayant fait sa marque dans la Péninsule acadienne, souligne le travail acharné de notre relève entrepreneuriale.



REMISE DU PRIX EN 2014

Dans la photo Frédéric McGraw, directeur général de la CBDC Péninsule acadienne, la lauréate **Mélanie Chiasson propriétaire d'Audiologie Nord-Est** de Caraquet et Gérard Lemay, président de la CBDC Péninsule acadienne

PRIX DE LA FEMME ENTREPRENEURE DE L'ANNÉE 2014

Cyndie Lanteigne – Lanteigne Sports

L'Association des CBDC du Nouveau-Brunswick et son initiative Femmes en Affaires Nouveau-Brunswick, en partenariat avec la CBDC Péninsule acadienne, ont remis, lors du banquet annuel de la CBDC Péninsule acadienne, en octobre 2014, le prix de la Femme entrepreneure de l'année, Péninsule acadienne. La distinction fut remise à madame Cyndie Lanteigne de l'entreprise Lanteigne Sports.



REMISE DU PRIX EN 2014

De gauche à droite : **Cyndie Lanteigne, propriétaire de Lanteigne Sports** ainsi que Julie Pinette, agente de développement pour Femmes en Affaires Nouveau-Brunswick régions Nord-Est et Miramichi



JE REVIENS! J'Y RESTE!

Depuis 2003, l'initiative a comme but de renforcer les communautés francophones qui subissent un exode rural chez les jeunes leaders professionnels. Cette année, 13 participants de 18 à 35 ans possédant un diplôme postsecondaire, qui habitent à l'extérieur de la région de la Péninsule acadienne et qui démontrent un intérêt d'y revenir s'installer, ont accompli les premiers pas dans le but de faire un retour dans leur patelin.

La 11^e édition de *Je reviens! J'y reste!* qui se déroulait, le 10 mai 2014, au Centre de Villégiature Deux Rivières de Tracadie-Sheila, s'est encore avérée un succès. Les jeunes ont eu l'opportunité de participer à des conférences permettant de les outiller pour leur éventuel retour dans la région. Par la suite, les participants ont procédé à la rencontre des employeurs de la région grâce à l'activité de *speednetworking* suivi d'un cocktail permettant des échanges entre les jeunes et les employeurs. Finalement, les jeunes ont participé à un souper-conférence avec comme invités 5 jeunes leaders de la région. Depuis ses débuts, l'initiative compte plus de 225 participants, dont plus d'une centaine d'entre eux qui sont revenus s'installer dans la Péninsule acadienne.



COMPÉTENCES ESSENTIELLES NUMÉRIQUES DANS LES PETITES ENTREPRISES RURALES

Le projet national Compétences essentielles numériques dans les petites entreprises rurales coordonné par la CBDC Restigouche a pour but de concevoir un modèle bilingue de formation en milieu de travail qui sera utilisé pour développer les compétences essentielles numériques des travailleurs de petites entreprises rurales du Canada. Le modèle de formation est piloté dans 12 petites entreprises réparties dans 5 provinces dont la Nouvelle-Écosse, le Québec, le Manitoba, l'Alberta et le Nouveau-Brunswick et la CBDC Péninsule acadienne est l'un des organismes qui pilote le projet pour la province.

« L'objectif du projet est d'accroître l'efficacité des PME rurales à évaluer et à améliorer le niveau de compétences numériques de leurs employés. »

Le modèle de formation aux COMPÉTENCES ESSENTIELLES NUMÉRIQUES cible les activités d'apprentissages flexibles qui s'adapteront aux besoins des entreprises participantes. Le modèle sera basé sur une approche personnalisée donnant à l'employé une formation en ligne, seul ou en groupe. Le modèle de formation sera conçu pour fonctionner en collaboration avec les sociétés d'aide au développement des collectivités (CBDC en Atlantique, SADC au Québec, CF en Alberta et au Manitoba), les entreprises et les programmes provinciaux de formation aux compétences essentielles en milieu de travail. À la fin du projet, la version finale du modèle comprenant les outils et le matériel, sera disséminée auprès des 269 sociétés d'aide au développement des collectivités (CBDC au Canada atlantique, SADC au Québec, CF en Alberta et au Manitoba) à travers le Canada et à un large éventail d'intervenants impliqués dans la formation aux compétences essentielles numériques en milieu de travail.

États financiers

2015

Exercice terminé
le 31 mars 2015

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	I
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7

Rapport de l'auditeur indépendant



Benoit, McGraw & Paulin

Comptables Professionnels Agréés
Chartered Professional Accountants

C.P. 3640, Succursale siège social
Tracadie-Sheila NB E1X 1G5
Téléphone (506) 393-1200 - Télécopieur (506) 393-1210

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la direction et au Conseil d'administration de la CBDC Péninsule acadienne Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la CBDC Péninsule acadienne Inc., qui comprennent les bilans du fonds d'exploitation et du fonds d'investissement au 31 mars 2015, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Benoit, McGraw & Paulin

Comptables Professionnels Agréés
Chartered Professional Accountants

C.P. 3640, Succursale siège social
Tracadie-Sheila NB E1X 1G5
Téléphone (506) 393-1200 - Télécopieur (506) 393-1210

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Fondement de l'opinion avec réserve

La société n'a pas identifié et classé tous ses instruments financiers et enregistré ces derniers à leur juste valeur. Tous les instruments financiers sont enregistrés à leur coût historique. La société n'a pas spécifiquement divulgué des renseignements permettant aux utilisateurs de ses états financiers d'évaluer l'importance des instruments financiers au regard de sa situation et de sa performance financières, y compris l'exposition aux risques, les méthodes servant à déterminer la juste valeur et d'autres renseignements pertinents. Les règles comptables utilisées dans ces états financiers diffèrent des normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe précédent, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Benoit, McGraw & Paulin

Benoit, McGraw & Paulin
Comptables professionnels agréés

Tracadie-Sheila, Nouveau-Brunswick
Le 10 juin 2015

Résultats

Exercice terminé le 31 mars 2015

	Fonds d'exploitation 2015	Fonds d'investissement 2015	Total 2015	Total 2014
REVENUS				
Agence de promotion économique du Canada atlantique				
Développement des collectivités	385 000 \$	- \$	385 000 \$	335 000 \$
Autres contributions	70 052	-	70 052	66 064
Éducation postsecondaire, Formation et Travail	155 130	-	155 130	180 828
Ressources humaines et Développement des compétences Canada	3 106	-	3 106	3 616
Réseau de développement économique et d'employabilité du N.B.	5 000	-	5 000	3 191
Société de développement régional	72 105	-	72 105	112 670
Intérêts	1 078	1 061 034	1 062 112	1 063 563
Frais d'administration et cotisations	32 227	-	32 227	34 463
Commissions d'assurance des créanciers	9 807	-	9 807	8 086
Sous-location	6 372	-	6 372	6 000
Activités, programmes et autres	127 099	-	127 099	131 126
L'Association des CBDC du N.B.	16 744	-	16 744	16 239
	883 720	1 061 034	1 944 754	1 960 846
FRAIS D'EXPLOITATION				
Activités et programmes	286 809	-	286 809	309 717
Aide au travailleur indépendant - Formation	33 685	-	33 685	36 900
Assurances	3 389	-	3 389	3 379
Avantages sociaux et prestations de retraite	41 703	-	41 703	53 291
Cotisations et abonnements	5 216	-	5 216	2 613
Cours et formation	3 915	-	3 915	2 851
Dépenses de bureau et papeterie	15 643	-	15 643	12 328
Enregistrement des documents	4 293	-	4 293	3 877
Entretien	1 198	-	1 198	215
Frais de déplacement	30 946	-	30 946	34 822
Honoraires professionnels	15 341	-	15 341	17 346
Intérêts et frais d'enregistrement	2 189	2 317	4 506	7 855
Loyer	38 442	-	38 442	41 038
Provision pour pertes sur prêts	-	448 027	448 027	390 644
Publicité et promotion	37 170	-	37 170	25 483
Salaires	363 275	-	363 275	356 240
Sous-contrats	-	-	-	8 200
Télécommunications	9 777	-	9 777	9 307
Amortissement	5 798	-	5 798	5 193
	898 789	450 344	1 349 133	1 321 299
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE)	(15 069) \$	610 690 \$	595 621 \$	639 547 \$

BENOIT, MCGRAW & PAULIN

Évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 mars 2015

	Fonds d'exploitation 2015	Fonds d'investissement (note 9) 2015	Total 2015	Total 2014
SURPLUS				
Solde du début	9 188 \$	12 649 865 \$	12 659 053 \$	12 019 506 \$
Bénéfice net (perte nette)	(15 069)	610 690	595 621	639 547
Transfert au fonds d'exploitation	15 030	(15 030)	-	-
Transfert des revenus d'intérêts du fonds de développement technologique	39	(39)	-	-
	-	595 621	595 621	639 547
Solde à la fin	9 188 \$	13 245 486 \$	13 254 674 \$	12 659 053 \$

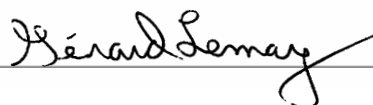
Bilan

31 mars 2015

	Fonds d'exploitation 2015	Fonds d'investissement 2015	Total 2015	Total 2014
ACTIF				
Court terme				
Encaisse	- \$	1 531 081 \$	1 531 081 \$	2 079 037 \$
Comptes à recevoir	23 445	11 311	34 756	28 609
Intérêts courus	66	79 048	79 114	71 734
TVH à recevoir	29 096	-	29 096	21 780
Subventions à recevoir	183 668	-	183 668	126 473
Frais payés d'avance	8 915	-	8 915	8 654
	245 190	1 621 440	1 866 630	2 336 287
Immobilisations (note 4)	24 246	-	24 246	14 503
Placements				
Prêts et bien repris (note 3)	-	12 094 420	12 094 420	11 752 407
Billets à recevoir, FICAEL, intérêts 1,3 % et 1,35 %	-	800 000	800 000	-
Billet à recevoir, FICAEL, sans intérêt	-	37 500	37 500	37 500
	269 436 \$	14 553 360 \$	14 822 796 \$	14 140 697 \$
PASSIF				
Court terme				
Découvert bancaire (note 5)	80 207 \$	- \$	80 207 \$	46 326 \$
Emprunt bancaire (note 5)	10 000	-	10 000	-
Comptes à payer et frais courus (note 6)	52 356	7 825	60 181	16 055
Subventions reportées	14 203	-	14 203	14 293
	156 766	7 825	164 591	76 674
Passif pour prestations de retraite non constituées (note 7)	103 482	-	103 482	102 914
Emprunts -FICAEL (note 8)	-	30 212	30 212	32 219
	103 482	30 212	133 694	135 133
	260 248	38 037	298 285	211 807
ACTIF NET (Page 4)				
Surplus	9 188	13 245 486	13 254 674	12 659 053
Surplus d'apport - APÉCA	-	1 269 837	1 269 837	1 269 837
	9 188	14 515 323	14 524 511	13 928 890
	269 436 \$	14 553 360 \$	14 822 796 \$	14 140 697 \$

ENGAGEMENTS (note 10)

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL:

 , président

BENOIT, MCGRAW & PAULIN

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2015

	Fonds d'exploitation 2015	Fonds d'investissement 2015	Total 2015	Total 2014
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Bénéfice net (perte nette)	(15 069) \$	610 690 \$	595 621 \$	639 547 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :				
Amortissement	5 798	-	5 798	5 193
Provision pour pertes sur prêts	-	448 027	448 027	390 644
	(9 271)	1 058 717	1 049 446	1 035 384
Variations nettes des éléments hors caisse du fonds de roulement:				
Comptes à recevoir	(6 147)	-	(6 147)	(12 608)
Intérêts courus	2	(7 382)	(7 380)	21 201
TVH à recevoir	(7 316)	-	(7 316)	(21 780)
Subventions à recevoir	(57 195)	-	(57 195)	3 415
Frais payés d'avance	(261)	-	(261)	(3 621)
Comptes à payer et frais courus	36 301	7 825	44 126	(9 780)
Subventions reportées	(90)	-	(90)	1 105
	(43 977)	1 059 160	1 015 183	1 013 316
ACTIVITÉS FINANCEMENT ET INVESTISSEMENT				
Acquisition d'immobilisations	(15 541)	-	(15 541)	(4 923)
Remboursements de prêts (incluant les recouvrements de 37 420 \$)	-	3 873 158	3 873 158	3 490 885
Nouveaux prêts	-	(4 663 198)	(4 663 198)	(3 802 385)
Variation de l'emprunt bancaire	10 000	-	10 000	-
Augmentation du passif pour prestations de retraite non constituées	568	-	568	10 751
Remboursement - FDT	-	(2 007)	(2 007)	(6 747)
Avances à FICAEL	-	(800 000)	(800 000)	-
Transfert interfonds	15 069	(15 069)	-	-
	10 096	(1 607 116)	(1 597 020)	(312 419)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	(33 881)	(547 956)	(581 837)	700 897
ENCAISSE (DÉCOUVERT BANCAIRE) AU DÉBUT	(46 326)	2 079 037	2 032 711	1 331 814
ENCAISSE (DÉCOUVERT BANCAIRE) À LA FIN	(80 207) \$	1 531 081 \$	1 450 874 \$	2 032 711 \$

BENOIT, MCGRAW & PAULIN

Notes complémentaires

31 mars 2015

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

La CBDC Péninsule acadienne Inc. (CBDC) a été constituée en vertu de la loi sur les compagnies du Nouveau-Brunswick. La société finance les petites et moyennes entreprises et est une agence de développement économique ayant comme objectif de stimuler l'emploi dans le secteur privé et de promouvoir la croissance économique dans la Péninsule acadienne. La CBDC est un organisme sans but lucratif et est exonérée d'impôt en vertu de l'article 149(1)(d) de la loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

La société applique la méthode du report pour comptabiliser les contributions à l'organisme.

Classification des fonds:

Le fonds d'exploitation sert à l'enregistrement des activités administratives, prestations de programmes et aux immobilisations. Les dépenses de ce fonds se limitent à celles retenues d'un commun accord dans l'entente avec l'APÉCA ou d'autres partenaires financiers.

Le fonds d'investissement sert à l'enregistrement des transactions relatives aux différents produits de prêts et au Fonds de développement technologique (FDT).

Comptabilisation des revenus:

Les revenus d'intérêt, de subventions et autres sont inscrits selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Immobilisations:

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux suivants. Seulement la moitié du taux est imputée sur les additions de l'exercice.

Ameublement et équipement	20 %
Matériel informatique	30 %
Logiciels	100 %

Trésorerie et équivalents de trésorerie: La politique de la société consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas douze mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que la société ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Notes complémentaires

31 mars 2015

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES -suite

Placements:

Les prêts à recevoir sont comptabilisés au solde du capital, déduction faite des provisions pour pertes éventuelles. Les prêts non recouvrables sont radiés et reflétés aux résultats du fonds d'investissement.

La provision pour les prêts douteux sert à réduire la valeur comptable de ces prêts à leurs valeurs de réalisation estimatives. Elle est établie selon les meilleures estimations de la direction quant à la perte que la société est susceptible de subir à l'égard des prêts douteux. Cette provision se compose de deux éléments, soit une provision spécifique pour certains prêts douteux, laquelle est établie pour chacun de ces prêts pris individuellement et une provision générale pour les prêts douteux.

La provision spécifique pour les prêts douteux pris individuellement a été établie par suite d'un examen des prêts douteux. Cette provision spécifique a été estimée avant tout en fonction des actifs donnés en garantie des prêts et de la situation financière de l'emprunteur ou, s'il y a lieu, de celle des garants. L'établissement des provisions spécifiques est la responsabilité de la haute direction.

La provision générale pour les prêts douteux est établie d'après les meilleures estimations de la direction quant aux pertes qui pourraient découler de prêts qui n'étaient pas des prêts douteux à la fin de l'exercice.

Le fonds de développement technologique est grevé d'affectations d'origine externe sur les actifs nets. Les actifs nets du Fonds de développement technologique sont grevés d'affectations par l'Association atlantique des Corporations au bénéfice du développement communautaire (AACBDC) afin d'être utilisés uniquement pour les investissements financiers pour les projets des emprunteurs admissibles en vertu du Fonds de développement technologique de l'AACBDC dans les régions desservies par la société. L'intérêt perçu sur le fonds peut être transféré au fonds d'exploitation. Les remboursements en capital pour ce fonds doivent être versés à l'AACBDC annuellement. Les provisions pour pertes relatives au programme Fonds de développement technologique (FDT) sont garanties par le programme lui-même.

Les biens repris destinés à être vendus sont mesurés au moindre du placement inscrit au titre du prêt, ajustés pour tenir compte des produits reçus et des coûts engagés après la reprise de possession, et du produit net estimatif lié à la vente des biens.

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés. La direction a fait preuve d'un jugement important pour établir ces estimations. De par leur nature, elles sont sujettes à une incertitude quant à l'évaluation. L'effet du changement des estimations pourrait avoir des répercussions importantes sur les états financiers futurs.

Notes complémentaires

31 mars 2015

3. PRÊTS ET BIENS REPRIS	2015	2014
Commerciaux	13 494 730 \$	12 849 834 \$
Fonds de développement technologique	30 212	32 219
	<hr/>	<hr/>
Bien repris	13 524 942	12 882 053
	21 076	21 076
	<hr/>	<hr/>
Provision pour créances douteuses	13 546 018	12 903 129
	1 451 598	1 150 722
	<hr/>	<hr/>
Montants nets	12 094 420 \$	11 752 407 \$
	<hr/>	<hr/>
Solde, début de l'exercice	12 903 129 \$	12 781 510 \$
Prêts avancés durant l'année	4 663 198	3 802 385
Prêts remboursés durant l'année, incluant recouvrements	(3 873 158)	(3 490 885)
Recouvrement des prêts radiés	37 420	52 893
Prêts radiés durant l'année	(184 571)	(242 774)
	<hr/>	<hr/>
Solde, capital	13 546 018	12 903 129
Provision pour créances douteuses	(1 451 598)	(1 150 722)
	<hr/>	<hr/>
Solde, fin de l'exercice	12 094 420 \$	11 752 407 \$

L'activité de la provision pour créances douteuses est la suivante:

Solde, début de l'exercice	1 150 722 \$	949 959 \$
Prêts radiés durant l'année	(184 571)	(242 774)
Recouvrement de prêts radiés au cours de périodes antérieures	37 420	52 893
Provision pour pertes sur prêts pour l'année en cours	448 027	390 644
	<hr/>	<hr/>
Solde, fin de l'exercice	1 451 598 \$	1 150 722 \$

La provision pour créances douteuses est déterminée en fournissant les pertes spécifiques encourues par prêt, après avoir examiné les prêts en souffrance prêt par prêt, ainsi qu'en utilisant un pourcentage estimatif basé sur l'expérience passée pour tous les prêts pour lesquels aucune disposition particulière n'a été établie.

Les produits de prêts relatifs au Fonds d'atténuation du risque sont garantis à 35 % par l'Association atlantique des Corporations au bénéfice du développement communautaire rétroactivement du 1er avril 2011 au 31 mars 2018.

Les produits de prêts relatifs au Fonds de réserve pour pertes sur prêts sont garantis à 20 % par l'AACBDC jusqu'au 31 mars 2015.

Les provisions pour pertes relatives au programme Fonds de développement technologique sont garanties par le programme lui-même.

Notes complémentaires

31 mars 2015

3. PRÊTS ET BIEN REPRIS -suite

TABLEAU DE PROVISION POUR PRÊTS DOUTEUX

Exercice terminé le 31 mars 2015

2015	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	Total
Fonds d'investissement	11 587 507 \$	328 496 \$	164 494 \$	1 444 445 \$	13 524 942 \$
Moins garanties de prêts - FAR, FDT et FRPP	1 513 197	1 750	-	46 400	1 561 347
	10 074 310 \$	326 746 \$	164 494 \$	1 398 045 \$	11 963 595 \$
Provision pour prêts douteux	641 301 \$	74 204 \$	31 655 \$	704 438 \$	1 451 598 \$
Pourcentage de provision					12,1 %
2014	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	Total
Fonds d'investissement	11 306 347 \$	19 302 \$	301 514 \$	1 254 890 \$	12 882 053 \$
Moins garanties de prêts - FAR, FDT et FRPP	991 253	1 750	-	44 650	1 037 653
	10 315 094 \$	17 552 \$	301 514 \$	1 210 240 \$	11 844 400 \$
Provision pour prêts douteux	284 144 \$	175 \$	91 189 \$	775 214 \$	1 150 722 \$
Pourcentage de provision					9,7 %

Catégorie A: à jour/arriéré de moins de deux mois

Catégorie B: arriéré deux mois ou plus/prêts recouvrables

Catégorie C: remboursement douteux

Catégorie D: dossiers à risques - non productifs

BENOIT, MCGRAW & PAULIN

Notes complémentaires

31 mars 2015

3. PRÊTS ET BIEN REPRIS -suite

Au cours de l'exercice, la société a approuvé et déboursé 82 prêts et a 324 prêts sous sa gestion en date du 31 mars 2015.

4. IMMOBILISATIONS

	2015		2014	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Ameublement et équipement	57 538 \$	45 276 \$	12 262 \$	10 330 \$
Matériel informatique	53 947	41 963	11 984	3 746
Logiciels	9 782	9 782	-	427
	121 267 \$	97 021 \$	24 246 \$	14 503 \$

5. DÉCOUVERT ET EMPRUNT BANCAIRES

Le découvert et l'emprunt bancaires du fonds d'exploitation sont garantis par l'encaisse du fonds d'investissement d'une valeur nette comptable de 1 531 081 \$ pour un montant maximum de 100 000 \$.

La société a accès à une marge de crédit autorisée d'un montant maximum de 100 000 \$, au taux de base.

6. COMPTES À PAYER ET FRAIS COURUS - FONDS D'EXPLOITATION

	2015	2014
Fournisseurs	49 207 \$	14 492 \$
Salaires courus	3 149	1 563
	52 356 \$	16 055 \$

7. PASSIF POUR PRESTATIONS DE RETRAITE NON CONSTITUÉES

La politique d'allocation de retraite de la société stipule que, sous la discrétion du Conseil d'administration, les employés peuvent avoir droit à une allocation de retraite basée sur les années de service continu.

Notes complémentaires

31 mars 2015

8. EMPRUNTS -FONDS D'INVESTISSEMENT DU CANADA
ATLANTIQUE DANS LES ENTREPRISES LOCALES (FICAEL) 2015 2014

Le FICAEL prête de l'argent au fonds d'investissement des CBDC à travers le Canada atlantique. Pour devenir membre, une CBDC doit prêter 37 500 \$ au FICAEL.

Billets à ordre, sans intérêt, garantis par une créance de la société d'une valeur nette comptable de 30 212 \$ (2014 - 32 219 \$), échéant selon les termes du prêt relatif. Le principal remboursé sur le prêt relatif au Fonds de développement technologique doit être remis annuellement au FICAEL.

30 212 \$ 32 219 \$

9. FONDS D'INVESTISSEMENT

Le montant maximal d'aide financière que la CBDC est autorisée à accorder à un client est de 225 000 \$. Les fonds avancés à la CBDC à l'égard de ses coûts admissibles et des coûts de capitalisation de son fonds d'investissement des CBDC doivent être déposés et conservés dans deux comptes distincts. Les fonds portés au crédit du fonds d'investissement ne doivent servir à aucune autre fin que les activités du fonds d'investissement sans l'autorisation préalable écrite de l'APÉCA. Cette condition s'applique aussi aux fonds accordés au FICAEL ou reçus de lui. Toutefois, un transfert au fonds d'exploitation peut être permis si les conditions suivantes sont respectées :

- i) Le budget annuel de la CBDC, présenté avec le plan d'entreprise, prévoit un déficit et est accepté par l'APÉCA;
- ii) Le déficit prévu s'est produit; et
- iii) La CBDC doit fournir à l'APÉCA une confirmation écrite du transfert de fonds du compte du fonds d'investissement au compte des coûts admissibles dans les 90 jours de la fin de chaque exercice.

Notes complémentaires

31 mars 2015

10. ENGAGEMENTS

La société s'est engagée à déboursier de nouveaux prêts pour un total de 1 839 360 \$ en date du 31 mars 2015.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des actifs et passifs financiers correspond approximativement à leur valeur comptable.

Risque lié aux taux d'intérêt et taux de change: La société gère son portefeuille de placement en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus de placement. La direction est d'avis que la société n'est pas exposée à des risques importants de taux d'intérêt et de taux de change.

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour la société sont liés aux prêts. La société consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. La gestion du risque de crédit est faite principalement par le biais de la politique d'investissement de la société qui établit les critères d'investissement.

Risque de crédit: Pour les subventions à recevoir, la société évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Le risque de liquidité est le risque qu'une société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La société est exposée à ce risque principalement en regard à sa dette à court et à long terme, son passif pour prestations de retraite non constituées et de ses fournisseurs.

12. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.



*Corporation au bénéfice du développement communautaire
Community Business Development Corporation
Péninsule acadienne*

CBDC Péninsule acadienne Inc.

*439, rue du Moulin
C.P. 3666, Succursale Bureau-chef
Tracadie-Sheila, NB
E1X 1G5*

*Téléphone : (506) 395-9700
Télécopieur : (506) 395-5672*

www.cbdcpa.ca